

Mauraz est encore loin du compte pour son épuration

La petite Commune a lancé un appel aux dons il y a deux mois. Mais la situation reste bloquée.

Julien Lambert Publié: 01.08.2019



Le petit village de Mauraz n'a pas fini de lutter pour sa survie.
Mickaël Ammann

Avec ses 60 habitants, la Commune de Mauraz fait figure de Petit Poucet. Autant dire que le village a des moyens limités. La facture de 675'000 francs pour la mise aux normes de l'épuration communale a donc fait grincer les dents de son syndic. En mai, Reto Zehnder expliquait que sa localité ne pouvait financer de tels travaux toute seule: «Nous avons les fonds pour couvrir 325'000 francs, mais pour les 350'000 restants, nous avons besoin d'aide. Si certaines Communes possèdent quelques réserves, nous avons espoir qu'elles en investissent une partie pour nous.»

Deux mois plus tard, cet appel aux dons a-t-il porté ses fruits? «Une dizaine de Communes ont accepté de nous soutenir pour des montants de l'ordre de 600 à 6000 francs, détaille le syndic. Mais on est encore loin du compte.» Le sujet n'a pas pour autant laissé indifférentes les autres Municipalités. «Lors de la réunion des syndics, nous avons abordé la question. Et de nombreuses localités ont estimé que c'était au Canton – qui fait chaque année de gros bénéfices – de nous venir en aide, et non pas aux Communes. Ces dernières attendent donc que l'État se prononce.»

Ce que Reto Zehnder aimerait désormais, c'est pouvoir se mettre autour d'une table avec la conseillère d'État Jacqueline de Quattro, chargée du Département du territoire et de l'environnement (DTE), et des différents services concernés. «Nous souhaitons une prise de position sur l'épuration, mais également sur notre plan général d'affectation (PGA). Car si l'on a la possibilité de se développer un peu, on pourrait imaginer prendre en charge le coût des travaux. Aujourd'hui, le village est divisé en deux parties, le haut et le bas. On souhaiterait les relier avec des habitations pouvant accueillir 45 nouveaux habitants. Mais le Canton y est opposé, estimant que nous ne pouvons pas construire en dehors de ces zones urbanisées. On se bat depuis 2016, et rien ne bouge. C'est insupportable !»

Si Mauraz a fait appel aux dons pour sa survie, c'est aussi parce que les installations se doivent d'être mises aux normes d'ici à 2026, au risque de se voir déclassé en hameau. «On aimerait vraiment pouvoir commencer les travaux en octobre, mais il nous faut compléter le financement», conclut le syndic.